

# LA PLUS FORTE MOBILISATION DEPUIS LONGTEMPS

**L**a grève générale de ce mercredi devrait prendre une ampleur qu'on n'a plus vue depuis plusieurs années, selon les syndicats, qui annoncent une très forte mobilisation, dans tous les secteurs.

Ce mercredi, la Belgique va faire face à l'une des plus grandes grèves de ces dernières années. En cause, l'échec des discussions entre syndicats et patronat, notamment sur ce que l'on appelle la marge d'augmentation salariale. Une marge que le patronat veut limiter à 0,8 %, ce qui hérisse les syndicats. Tous les secteurs de l'économie seront touchés, ainsi que les services publics.

**Transports.** Un préavis de grève a été déposé chez Skeyes (anciennement Belgocontrol), ce qui devrait avoir pour conséquence un ciel belge quasiment vide d'avions ! Une rareté. Lundi soir, un communiqué de chez Skeyes précisait que, au vu des effectifs présents, 50 % du trafic aérien pouvait être assuré pendant l'action syndicale. « Cela concerne à la fois les avions au décollage et à l'atterrissage de tous les aéroports ainsi que les mouvements de survol. Le gestionnaire de réseau veille à ce que tous les vols puissent être exécutés, étalés dans le temps. Skeyes continue à suivre la situation et réévaluera la capacité disponible si nécessaire », précisait le communiqué. Notons aussi que l'aéroport de Charleroi sera d'ailleurs purement et simplement fermé. Lundi soir, la porte-parole de Brussels Airlines annonçait : « *Juste qu'ici, 317 des 569 vols prévus ont été supprimés, soit 55% du trafic total.* »

La SNCB, les Tec, la Stib et De Lijn se-

ront très fortement perturbés, voire totalement à l'arrêt. À la SNCB, le système du service minimum s'appliquera pour la troisième fois. Selon la SNCB, un train sur deux roulera mercredi (la grève commence ce mardi à 22h), essentiellement aux heures de pointe du matin et du soir. Les Tec seront très perturbés, plus encore en provinces de Liège et de Hainaut mais tout le monde sera touché.

**Poste.** Idem chez bpost. Si les journaux devaient être distribués, les centres de tri et la distribution seront extrêmement perturbés, voire à l'arrêt.

## PRIVÉ TRÈS MOBILISÉ

Voilà pour le secteur public. Mais dans le privé (qui est lui concerné par les discussions interprofessionnelles), on sent une mobilisation comme on n'en avait plus connu depuis longtemps, dit-on chez les syndicats.

**Commerce.** De grands centres commerciaux comme Rive gauche à Charleroi seront bloqués par des piquets. Ce ne sera pas le seul, tant s'en faut. Plusieurs enseignes seront aussi touchées : chez Delhaize, Carrefour, Colruyt ou encore Brico, de nombreux piquets bloqueront l'accès aux magasins. Blocages en vue aussi dans des magasins Lidl et Aldi.

**Horeca.** Même dans l'Horeca, des enseignes pourraient être bloquées.

On nous a parlé de chaînes comme Panos. Même des McDo ou d'autres chaînes du même type pour-

raient être touchés.

**Hôpitaux.** Attention si vous aviez des rendez-vous à l'hôpital. De très nombreux établissements, dans toutes les provinces, seront en service minimum ou en service de dimanche. Il est évident que les soins seront assurés, ainsi que les urgences, mais ce sera tout.

Le front commun syndical cible aussi les entreprises, petites ou grandes. Le leitmotiv des syndicats est de montrer aux employeurs que, sans leur personnel, rien n'est possible.

**Industrie et automobile.** D'innombrables zonings industriels et parcs d'affaires seront ainsi bloqués. En Flandre, le secteur automobile pourrait être à l'arrêt. Impossible de détailler ici tout ce qui sera touché mais la mobilisation semble sans précédent. Des entreprises de la province du Luxembourg seront elles aussi touchées ou à l'arrêt complet, comme Ferrero à Arlon. Ce n'est pas très courant.

**Logistique.** Un appel a été lancé vers le secteur du transport et de la logistique. Là aussi, les syndicats attendent une mobilisation très forte.

Le port d'Anvers sera également touché.

## Banques.

Dans le secteur bancaire, difficile de se faire une idée globale. Mais des piquets pourraient interdire l'accès

de certaines agences au public.

**Écoles.** Pour les écoles, ce sera comme à chaque fois au cas par cas. Les parents d'élèves sont avertis par les directions de la possible non-tenue de cours. Cependant, rappelle-t-on au cabinet de la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns, l'accueil des élèves sera d'office assuré.

**Administrations publiques.** Enfin, renseignez-vous si vous devez avoir à faire avec votre administration communale ce mercredi. Certaines d'entre elles seront en effectifs réduits.

L'objectif des syndicats est de toucher tous les secteurs d'activité du pays, et cela dans tout le pays. « Où que ce soit, nous sentons une mobilisation plus forte, plus intense », conclut Nicolas Deprets, de la FGTB. ●

B.J.

**Le ciel de la Belgique devrait être vide de presque tout avion ce mercredi suite au préavis de grève lancé chez Belgocontrol**

## Transports

# Service minimum : un train sur deux roulera

Hier soir, la SNCB a mis en ligne un planificateur de voyages dans le cadre d'un service alternatif. Les usagers peuvent ainsi voir si leur trajet sera assuré et à quelles heures. Selon ses estimations, la moitié des trains devraient rouler durant la grève de 24 heures. C'est mieux que lors du service minimum instauré lors de la grève précédente en juillet : environ un train sur trois avait circulé.

Ce mercredi, la majorité des trains IC seront en service durant les heures de pointe du matin et du soir, de même qu'un certain nombre de trains L et S. Pendant les heures creuses, en revanche, seuls certains trains IC prendront le départ. En ce qui concerne la cir-

culation des trains internationaux à grande vitesse, Thalys a prévu une seule annulation entre Bruxelles et Paris alors que l'Eurostar ne s'attend pas à des problèmes majeurs pour les passagers vers l'Angleterre.

Pour le trafic national, les personnes qui n'auraient pas leur train peuvent demander un dédommagement à partir de 60 minutes de retard par rapport à l'horaire prévu. « Mais attention, il ne s'agit pas de l'horaire habituel. Nous nous baserons sur les horaires du service alternatif », précise Elisa Roux, porte-parole de la SNCB. Et si le train est pris d'assaut au point qu'on ne puisse plus y monter ? « Une indemnisation est possible. Ce-

la dit, des voitures peuvent être remplies mais d'autres encore libres en partie. Il faut écouter l'accompagnateur », prévient Elisa Roux.

## PAS ENCORE AU TEC

Du côté des transports en commun wallons, le service minimum, rebaptisé le service essentiel, n'est pas encore en vigueur. Le gouvernement wallon a adopté fin janvier le nouveau contrat de gestion de l'OTW (Opérateur de transport de Wallonie) qui prévoit un tel dispositif. Le document est actuellement sur la table de l'OTW qui doit le ratifier à son tour. Dans le même temps, l'OTW négocie avec les syndicats pour mettre en œuvre prochainement ce service essentiel. L'idée est de hiérarchiser,

pour chaque dépôt de bus, les lignes à opérer prioritairement en fonction du personnel non gréviste disponible.

En attendant, les titulaires d'un abonnement, à l'exception des abonnements 65+, peuvent demander un remboursement en cas d'interruption de service de plus de deux heures sur une ligne. Cette demande doit être adressée dans les mois suivant l'interruption de service. Le montant du remboursement sera proportionnel au prix payé ainsi qu'au nombre de jours de perturbations. Ainsi pour un abonnement annuel Next 12-24 (126 €), le remboursement s'élèvera à 1,03 € pour trois jours d'interruption de service. ●

Y.H.

## Syndicat FGTB

# Vertenueil : « J'appelle à une reprise des négociations »

## ➔ Qui est visé par la grève de mercredi ?

À la fois le monde patronal et le politique. Le patronat est responsable du blocage. Il se retranche derrière la loi, comme derrière un bouclier parce qu'il ne veut pas discuter. Et en plus, il a des prétentions folles, par exemple en termes de flexibilité accrue. La coupe est pleine. Maintenant, c'est au patronat à expliquer à son personnel pourquoi il ne veut pas augmenter les salaires. Alors que les bénéficiaires sont en hausse, et les salaires des CEO aussi. Alors, 0,8 % d'augmentation salariale, ce n'est rien du tout.

## ➔ Vous vous attendez à un mouvement d'ampleur ?

Oui. Les réponses du terrain que nous avons nous font croire que ce sera très bien suivi. Il y a une mobilisation générale. La grève s'inscrit

dans le contexte plus large du pouvoir d'achat. Le gouvernement revient tout le temps avec son tax shift. Mais il ne compense pas tout le reste : la hausse de la TVA sur l'électricité, celle des accises, le saut d'index, les pensions, la hausse du coût des soins de santé... Et d'ailleurs, le tax shift ne profite pas à tout le monde, seulement aux riches. Et pas du tout aux allocataires sociaux comme les pensionnés.

## ➔ La grogne sociale (grève, Gilets jaunes, voire jeunes pour le climat) est-elle justifiée ?

Tout est profondément lié. Il y a deux grandes urgences : sociale et climatique. On ne peut pas augmenter les accises sur les produits polluants si on ne propose pas des mesures pour aider ceux qui ne peuvent pas se payer autre chose. Et alors qu'on a détruit les services publics. Il y a aussi d'autres mouvements dans la société civile. Tous disent la

même chose : il y a des urgences auxquelles le gouvernement ne répond pas. Ça démontre que nous ne sommes pas des fauteurs de trouble. C'est l'ensemble de la société qui se mobilise.

## ➔ Le gouvernement peut-il agir ? Il est en affaires courantes...

Oui, il doit agir. Il faut changer la loi de 1996 (loi sur la norme salariale, Ndlr). C'est au gouvernement, même en affaires courantes, de prendre des initiatives. Mais il refuse de le faire.

## ➔ Quid du coût d'une grève pour l'économie belge ?

La démonstration d'une grève, c'est que les employeurs voient bien que, sans les travailleurs, l'économie ne tourne pas ! On crée des richesses grâce aux travailleurs mais les mécanismes de redistribution

ne fonctionnent plus. Les Gilets jaunes, ce sont des travailleurs pauvres qui n'en peuvent plus. Et que voit-on ? Une diminution des services publics, comme les transports et la justice, un désinvestissement dans la sécurité sociale.

## ➔ La négociation a-t-elle encore un sens ? Doit-elle reprendre ?

Dès qu'il y a une invitation, je retourne autour de la table. Je suis convaincu qu'il faut un accord interprofessionnel. Il y a la question salariale, les conditions de travail, les fins de carrière...

## ➔ Mais le modèle belge de concertation sociale n'est-il pas dépassé ?

Le modèle belge a toujours sa raison d'exister. J'appelle à une reprise de la négociation. Notre porte n'est pas fermée mais notre position est très claire. La norme salariale de 0,8 %, c'est non. Et la loi de 1996 doit être revue. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR  
BENOÎT JACQUEMART

**Administrateur-délégué de la Fédération des entreprises de Belgique**

# Pieter Timmermans : « Il faut être deux pour prouver notre utilité »

## ↳ Qui est visé par cette grève ? Les patrons ou le gouvernement ?

Les deux. Qu'ils visent les patrons m'étonne, car on a créé 200.000 emplois, ce qui donne aussi plus de pouvoir d'achat à 200.000 familles...

## ↳ Vous vous attendez à un mouvement d'ampleur ?

Oui, si l'on en croit les syndicats. L'impact sera important dans les services publics, aussi dans le secteur industriel.

Dans les services, c'est plus facile de travailler à distance ou de trouver des solutions.

## ↳ Craignez-vous des pertes importantes pour notre économie ?

Tout ce qui concerne notre image est inchiffrable ! À

l'étranger, mes interlocuteurs ne comprennent pas. Ils me parlent de nos exportations, du pouvoir d'achat, des emplois qui augmentent...

Pour le reste, c'est difficile à chiffrer. Les patrons de l'aéroport affirment que leurs pertes oscilleraient entre 10 et 13 millions s'il était paralysé. Si on multi-

plie ça par le nombre de secteurs, on dépasse les cent millions...

## ↳ Le gouvernement peut-il agir ? Il est en affaires courantes...

Ce gouvernement minoritaire, ce n'est pas prévu par la loi, cela n'appartient pas à notre histoire. La première fois que je vois ça... C'est à nous, patrons et syndicats, de prouver notre utilité. Personne d'autre ne pourra sauver notre crédibilité. La question est de savoir si nous pouvons assumer nos responsabilités dans un cadre économique instable, avec une croissance qui s'affaiblit et un Brexit qui menace des dizaines de milliers d'emplois. À nous de donner des perspectives aux citoyens et aux entreprises.

## ↳ La grogne sociale, aussi celle des Gilets jaunes, voire des jeunes (climat) vous semblent justifiées ? Cela vous interpelle ?

Il faut toujours écouter quand les gens manifestent. Mais il faut aussi oser dire la vérité : ce n'est pas parce que l'on répète cent fois quelque chose que c'est vrai ! Il faut que les partenaires sociaux puissent apporter une réponse sociale combinable avec l'économie et l'écologie. L'AIP (l'accord interprofessionnel, Ndlr), c'est beaucoup plus qu'un chiffre, c'est aussi donner des perspectives aux gens,

aux manifestants.

## ↳ Le gouvernement vous demande de reprendre les négociations. Elles ont un sens malgré le premier échec ?

Il y a toujours plus à gagner autour de la table et notre porte reste ouverte. Il y a un moyen de trouver une solution. On peut voir avec les chèques repas, voir ce que l'on peut faire en matière de pension complémentaire, etc. Les syndicats demandent de modifier une loi, alors qu'il n'y a pas de majorité. Je relance mon appel aux syndicats : trouvons des solutions légales aux préoccupations justifiées des travailleurs et des entreprises.

## ↳ La N-VA veut scinder le groupe des 10. Notre modèle de concertation est-il dépassé ?

Elle veut scinder le pays, donc elle préfère deux groupes de 5. Moi pas ! Le groupe des 10 et la concertation sociale peuvent jouer un rôle important pour notre économie et notre tissu social. Mais il faut être deux pour prouver notre utilité. C'est aussi important pour les gens qui vivent des difficultés. C'est la liaison avec l'enveloppe bien-être qui revalorise les petites allocations sociales. Cela dépend de cet accord et c'est une solidarité qui nous tient à cœur. ●

**PROPOS RECUEILLIS  
PAR DIDIER SWYSEN**

**Édito**

## Concertation sociale : le grand fossé

Dialogue de sourds, épisode 132. Une nouvelle grève générale, ce mercredi, va entériner un nouvel échec du dialogue social à la belge. On ne compte plus les actions syndicales depuis l'avènement du gouvernement Michel, qui a jusque là fait le gros dos quand les syndicats mobilisaient, en vain, contre la réforme des pensions ou encore le saut d'index. Cette fois, la grève en front commun ne vise pas seulement le gouvernement fédéral. Mais aussi, et surtout, le monde patronal.

**Benoît Jacquemart**

ÉDITORIALISTE

Avec cette impression que dans chaque camp (où l'on reste fermement sur ses positions), on ne comprend pas ce que l'adversaire veut.

Quoi ? se demande le patronat. Mais pourquoi cette grève ? Il y a eu le tax shift du gouvernement, le pouvoir d'achat a augmenté, des milliers d'emplois ont été créés. En résumé : « Mais de quoi se plaint-on ? »

Mais enfin, la situation n'a jamais été aussi difficile, rétorque-t-on côté syndical. La pauvreté explose, les travailleurs

souffrent et en réalité, leur pouvoir d'achat a baissé. De plus en plus de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et les pensionnés trinquent. C'est la première fois depuis bien longtemps qu'on n'a plus ressenti un tel fossé, doublé d'une incompréhension totale entre les parties de ce que l'on a coutume d'appeler le dialogue social. Un dialogue qui se limite pour l'instant à un double monologue. Révélateur d'un profond malaise qui traverse actuellement la société belge. ●